



AVIS PUBLIC **ADOPTION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du lundi 15 janvier 2024, les règlements suivants :

- ▶ Le règlement numéro 119 fixant les taxes, tarifications et conditions de perception pour l'année 2024;
- ▶ Le règlement numéro 120 établissant la tarification à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2024.

Ces règlements peuvent être consultés à l'hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362 rue Principale à Daveluyville ainsi que sur le site Internet au www.ville.daveluyville.qc.ca dans la section « [Règlements municipaux et politiques](#) ».

Donné à Daveluyville, ce 18 janvier 2024.

Elyse Maheu
Greffière